

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du samedi 29 novembre 2025**

L'Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis s'est tenue cette année, à l'espace Isabelle de Hainaut à Bapaume, le samedi 29 novembre 2025.

Constatant que le quorum est atteint (quorum statutaire : 428 voix), 96 clubs sont représentés, soit 604 voix, le Président de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis, Monsieur Patrice BRULEZ, déclare la séance ouverte à 14 heures 40.

En introduction, la vidéo du Président de la Fédération Française de Tennis (FFT), Monsieur Gilles MORETTON, dédiée aux assemblées générales de Ligue, a été diffusée.

1. Allocution d'ouverture du Président, Patrice BRULEZ :

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Monsieur le Maire adjoint de la commune de Bapaume,
Monsieur Vermeulen, Délégué régional de la DRAJES,
Messieurs les membres d'Honneur de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis,
Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un grand plaisir de se retrouver dans cette magnifique salle à Bapaume, salle que nous fréquentons depuis 2019 : lieu idéal pour une Assemblée Générale, car point central de la Ligue. Je tiens à remercier la municipalité pour cette mise à disposition et ce, pour un prix très compétitif.

Cette neuvième Assemblée Générale de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis va me permettre de vous dire que nous allons, à l'entame de la deuxième année de l'olympiade, continuer à tenir nos promesses, d'une part, notamment pour le sportif avec le développement du Centre Régional d'Entraînement et du Centre Fédéral d'Entraînement et l'élargissement de l'équipe pédagogique et, d'autre part, avec la consolidation des infrastructures de la Ligue et de ses Comités Départementaux.

Nous continuerons de promouvoir, aussi bien sûr, la nouvelle pédagogie de l'école de tennis, comme je l'ai déjà dit dans les assemblées générales des Comités Départementaux. Il est essentiel de développer l'offre de compétition dès le plus jeune âge.

La saison 2026 démarre aussi bien que les deux précédentes en termes de licenciés mais, cette année et plus encore que l'année dernière, l'effectif jeunes ne suit pas la progression de celle des adultes. Nous serons certainement encore cette année sportive 2026 l'une des rares ligues en progression, bien que faible, chez les jeunes. Il est évident que nous devons prévoir l'avenir et cette baisse importante de la natalité depuis trois ans nous annonce des lendemains qui pourraient nous faire déchanter.

Notre but, qui est dans notre contrat d'objectifs avec la FFT, est de fidéliser au maximum nos adhérents, surtout chez les jeunes. Il est essentiel de développer l'offre de compétition dès le plus jeune âge. Pour cela vous devez hiérarchiser vos jeunes licenciés (balles rouges, oranges et vertes). C'est essentiel : il faut en parler avec vos moniteurs car ce sont là les fondations de votre association.

Si j'ai un seul message à faire passer cette année et un seul message que vous devez retenir il tient en deux mots : hiérarchiser et matcher. Et notre avenir sera plus serein !

L'année dernière, je vous avais annoncé que l'on franchirait la barre des 85 000 licenciés et, cette année je pense ne pas prendre trop de risques en vous annonçant que la barre des 90 000 licenciés devrait être franchie au terme de la saison 2026. Si le pickleball rejoint la grande famille du tennis il sera, avec le padel, les moteurs qui nous porteront très rapidement vers les 100 000 licenciés.

Nous avons fait et devons certainement encore faire quelques efforts pour que notre fonctionnement soit optimum (rien n'est parfait) mais je suis très optimiste au regard de ce qui se passe depuis 2017 avec la naissance de la nouvelle Ligue. Nous, ou plutôt, vous avez fait beaucoup d'efforts et je pense que chacun peut parler sereinement de l'avenir de la Ligue des Hauts-de-France.

L'avenir c'est déjà prochainement l'inauguration de notre nouveau club-house et vestiaires du site d'Amiens où, en 6 ans, nous avons réalisé plus que nos promesses. Le site d'Amiens a été pérennisé, je le rappelle, avec l'arrivée du Comité Départemental de la Somme à côté de notre antenne de Ligue, dans nos locaux rénovés, mais aussi avec le transfert complet du pôle Espoir de Marcq-en-Barœul à Amiens. Le triptyque a été entièrement refait : la toiture amiantée ne pouvant plus être réparée au niveau des fuites et l'éclairage étant plus qu'en fin de vie. Nous avons ainsi trois courts couverts isolés avec

éclairage LED. Et cette année nous allons clôturer ce chapitre avec l'adjonction d'un club-house avec vestiaires pour l'organisation des différentes épreuves sur le site et pour notre CFE/CRE. Quand je vous dis « clôturer le chapitre investissement sur Amiens », c'est sous réserve que l'équipe technique, pour qui le mot « clôturer » est un mot inconnu, ne vienne pas nous soumettre de nouvelles idées !

Je tiens à remercier devant vous, tous les acteurs qui ont participé à cette réalisation par leur soutien financier :

- La FFT ;
- Le Département de la Somme, avec un merci spécial à la Présidente et aux Vice-Présidentes qui nous suivent depuis notre arrivée sur ce site.

Sans eux, le projet ne se serait certainement jamais réalisé.

Je souhaite également remercier, bien sûr, le Comité Départemental de la Somme qui a cassé un autre petit morceau de sa tirelire : un « grand merci » à Christian et Karine qui ont su intelligemment accompagner et porter ce projet et aussi un merci tout particulier à Alexandre qui a suivi de très près cette construction en étant la courroie de transmission entre tous les interlocuteurs sur le site.

A l'heure d'aujourd'hui, je veux le rappeler : nous sommes la seule ligue sportive à avoir ainsi joué le jeu de la fusion avec deux sites remarquables, au nord et au sud de notre région.

Personne n'a été oublié dans cette fusion et c'est bien de le rappeler car on est dans un monde où l'on oublie vite, je dirais même trop vite. Il est vrai aussi que nous aurions aimé que la collectivité d'Amiens Métropole récompense notre détermination en considérant un peu plus le tennis et l'engagement que nous avons de garder deux pôles majeurs dans notre fonctionnement de ligue.

Prochainement, nous allons donc inaugurer ces nouvelles installations et, si vous passez par là, vous êtes les bienvenus au 45 rue Sainte Beuve à Amiens. Mais attention, ne nous cherchez pas dans cette rue car cela fait 6 ans que la collectivité nous y a situé alors que nos installations se trouvent, pour le moment, allée des tennis... Elle a promis de faire le nécessaire pour régulariser la situation mais dernièrement encore une nouvelle plaque est arrivée avec « allée des tennis » et la référence du club résident mais sans aucune trace de la rue Sainte Beuve et de la présence de la Ligue. C'était un petit et gentil clin d'œil à notre chère collectivité amiénoise ! Mais patience et longueur de temps font plus que force ni que rage.

Plus sérieusement, au chapitre des promesses tenues j'ai regardé cette semaine le programme que nous vous avons proposé l'année dernière. Toutes les promesses seront tenues pour l'olympiade mais dès à présent et c'est notre priorité, nous tenons à ce que l'équipe sportive soit bien dimensionnée et mise dans des conditions idéales. Notre politique d'investissement ne va pas s'arrêter même si la période n'est pas trop propice.

Plusieurs projets sont à l'étude et nous comptons bien les faire avancer. Pour cela, nous devons avoir les reins solides et rechercher le maximum de partenaires pour nous aider. Nous avons évolué depuis 8 ans mais sans révolution. Rien ne sera parfait : il restera toujours des nostalgiques mais on ne peut rien y faire ! C'est comme le débat sur le prix de la licence, le format des matches, la distribution des excédents de trésorerie de la Ligue ou des Comités comme s'il fallait systématiquement une redistribution. L'unanimité sur toutes les questions est une illusion !

Petite parenthèse d'ailleurs au sujet de la licence : à la rentrée prochaine, il est quasiment acquis (décision en Assemblée Générale fédérale début janvier) qu'une seule licence sera proposée puisque la licence club sera à la fois une licence multiraquettes, padel, beach et pickleball. Une seule licence et donc un seul prix, inchangé pour les deux prochaines années : celui de la licence multiraquettes avec la même remise pour les clubs. Ce qui veut dire que pendant huit ans le prix de la licence n'aura pas augmenté pour le club. Je pense que cela aussi sera vite oublié.

Autre nouveauté en 2026, voire plus certainement pour la mise en place en 2027 : la création d'un diplôme fédéral de moniteur de tennis plus adapté, assorti d'une obligation de formation continue (ce pour quoi je milite depuis de nombreuses années). Ce sera le TFP tennis, titre à finalité professionnelle de moniteur de tennis. Prochainement nous vous ferons un point sur la nouvelle architecture des diplômes à la FFT dès sa validation par les instances.

La fin de mon propos sera obligatoirement de vous parler de la compétition et des superbes performances de nos représentants des Hauts-de-France pour cette année 2025. Je n'irai pas dans le détail, Michel et Gérard le feront tout à l'heure mieux que moi. Mais je tiens tous à les féliciter et leur dire que, quelque part, ils nous ont récompensé de notre travail et de notre investissement.

Mais ce qui est encore plus encourageant ce sont les résultats de nos plus jeunes, ce qui démontre que notre politique en matière sportive va dans le bon sens, avec un partage des tâches entre nos 5 départements, avec leurs CST et la Ligue, avec notre pôle espoir et nos entraîneurs. Nous nous donnons les moyens humains et financiers pour réussir. C'est un challenge et c'est possible de le faire car notre future graine de champion est peut-être chez vous. A nous et à vous de le repérer. Nous vous aiderons à monter un projet autour de lui. Le monde d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier et pour arriver au haut niveau il ne suffit plus d'être bon et de venir s'entraîner à la Ligue. Il faut un projet liant club, Comité, Ligue et parents sinon nous sommes voués à l'échec.

Soyons donc optimistes pour l'avenir, quelque chose me fait penser que nous sommes sur la bonne voie et que demain on va encore progresser.

Nos efforts pour obtenir des nouveaux tournois européens ont été récompensés cette année avec le tournoi U16 de Compiègne et le tournoi U12 de Roubaix qui viennent d'intégrer le calendrier 2026 des compétitions internationales. Cela complète admirablement notre calendrier avec le tournoi U14 organisé à la Ligue début janvier. Nous soutenons ces tournois par des moyens financiers, de conseils et de communication.

Un dernier mot au sujet des compétitions et les désagréments liés aux évolutions sur ADOC et MOJA. Nous incitons fortement la FFT à accélérer l'informatisation des compétitions surtout pour le padel et le traitement des homologations. La crédibilité de la FFT est en jeu avec une informatisation qui est notre maillon faible. Il faut que la FFT prenne conscience que chaque année nous prenons du retard sur l'informatisation et que nous sommes, chaque année, confrontés à des problèmes liés à l'obsolescence des systèmes informatiques fédéraux avec des livraisons anticipées de nouvelles applications insuffisamment testées qui pénalisent nos clubs. Cela devient urgent car la situation se détériore de plus en plus. La FFT a besoin d'un système informatique flexible, robuste et évolutif. Cela devrait être notre priorité. On doit y consacrer les ressources humaines et financières nécessaires pour une réécriture en profondeur de l'ensemble des applications. Un audit s'impose pour établir les solutions envisageables.

Et avant de finir, par ce qui devient une tradition, à savoir une petite citation, je voudrais devant vous remercier très sincèrement toute l'équipe qui m'accompagne, à savoir, les élus et bénévoles qui ne comptent pas leur temps et les salariés qui, avec entrain, sont toujours à notre et à votre disposition. Et bien sûr, vous, Présidentes et Présidents et les bénévoles qui vous accompagnent que je n'oublie pas.

Vous noterez aussi que cette année nous avons mis dans votre petit sac cadeau de la lecture car, outre l'agenda 2026, vous avez l'annuaire de ligue pour l'olympiade 2028 et le livre « Debout » de la famille GINTERDAELE, un exemple de résilience d'une famille unie après un drame pour déboucher 10 ans plus tard sur le titre de championne de France junior de paratennis de Cléo. Je vous souhaite de bonnes lectures.

Et une dernière phrase avec cette citation : « l'esprit est comme un parachute, il ne fonctionne que s'il est ouvert » de Franck ZAPPA.

Merci de votre écoute et bonne Assemblée Générale.

La parole a été donnée au premier adjoint au maire de Bapaume, Monsieur Bernard VAILLANT.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 novembre 2024 :

En introduction de cette première résolution, le Secrétaire Général de la Ligue des Hauts-de-France de Tennis, Monsieur Michel DUHAMEL, propose aux présidents de club présents et représentés que les différents votes devant s'opérer ce jour soient effectués à main levée, conformément aux statuts et règlements de la FFT et aux statuts de la Ligue. Aucune contestation n'a été constatée.

Le Secrétaire Général propose l'approbation du procès-verbal du 16 novembre 2024.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral présenté par le Secrétaire Général, Michel DUHAMEL :

Bonjour à toutes et à tous,

C'est un vrai plaisir pour moi d'être ici devant vous pour vous présenter ce rapport moral, mais aussi une réelle gageure de le faire en lieu et place de Gérard que vous aviez l'habitude de voir depuis de nombreuses années. Je vais tâcher d'être à la hauteur. Rassurez-vous, il sera devant vous un peu plus tard.

Avant de faire un retour sur la saison 2025, nous souhaitons que l'on puisse rendre hommage à celles et ceux qui nous ont quitté durant cette saison :

- Monsieur Christian FINET : ancien membre de la Commission Régionale des Litiges de la Ligue ;
- Monsieur Jean-Pierre LECOCQ : ancien Président de l'US Maubeuge, membre de la Commission Régionale Paratennis de la Ligue ;
- Monsieur Philippe PESANT : Président du TC Vaux-Andigny ;
- Monsieur René DECULTOT : ancien Président du Comité Départemental de la Somme ;
- Monsieur Jean-Pierre SAMY MODELAR : Secrétaire Général de l'Amiens AC ;
- Madame Laurence HAVARD : Trésorière du TC Guise, membre du Bureau et du Comité de direction du Comité Départemental de l'Aisne et membre de la Commission Régionale Homologations de la Ligue.

Pour rendre hommage à leur personne et leur engagement bénévole sans faille au service de notre sport, je vous invite à vous lever, si vous le pouvez, pour nous recueillir quelques instants. Je vous remercie.

Pour débiter ce rapport moral, inutile de vous rappeler, je pense, le contexte électoral qui a animé le premier trimestre de la saison 2025. Je voudrais souligner en avant-propos tout le travail et l'engagement de l'ensemble des commissions dès leur mise en place. Je vous rappelle que vous pouvez retrouver l'ensemble des rapports sur le site de la Ligue ([page Assemblée Générale](#)).

Un point rapide sur les licences. Pour commencer, nous avons donc bien dépassé en 2025 les 85 000 avec une progression de 6,66 %, ce qui place notre ligue en 2^{ème} position au niveau national. Nous nous trouvons, concernant le nombre de licenciés sur notre ligue, sur une pente ascendante régulière post covid. En décomposant par types de licence, si l'évolution franche de la pratique du padel explique en partie cette hausse, il faut noter que les licences multiraquettes ne sont pas en reste. Ces très bons résultats sont les vôtres, le fruit de votre activité au quotidien dans vos clubs, et donc tout simplement, bravo à tous !

Pour le début de cette nouvelle saison, les chiffres restent très prometteurs avec une progression globale de date à date de 6,32 %, mais de 0,97 % seulement chez les jeunes, avec un département en légère baisse.

Néanmoins, comme l'a évoqué Patrice, certains chiffres nous invitent à rester en alerte : le nombre de nouveaux licenciés jeunes, leur taux de fidélisation à 3 ans, (35% chez les jeunes en 2025) et leur nombre de matchs effectués (- de 3% des 8-9-10 ans ayant 20 matchs). En prenant en compte les effets inévitables de la baisse de la natalité, tous ces critères nous obligent à une certaine vigilance dans les saisons qui viennent. Ces critères font partie des 11 critères retenus pour le contrat d'objectifs signé entre la FFT et notre ligue, contrat qui sera décliné au niveau des départements et qui constitue notre véritable feuille de route jusqu'en 2029.

Concernant l'Aide au Développement des Clubs et des Pratiques (ADCP), puisque c'est encore le nom que portait cette aide en 2025, l'enveloppe initiale attribuée à notre ligue était de 607 500€. La FFT nous a accordé une rallonge de 128 228€ pour les dossiers supplémentaires que nous avons présentés, ce qui donne donc un total de 735 728€. 48 dossiers ont été validés, avec une répartition quasi équilibrée entre les projets dits « classiques » et les projets padel. Par ailleurs, 20 000 € ont été attribués dans le cadre du plan beach tennis.

Concernant l'Aide à l'Aménagement des Espaces de Vie (AAEV), l'enveloppe fédérale de 68 000€ a été partagée entre les 27 dossiers présentés.

Les seules nouveautés pour 2026 sont tout d'abord au niveau du nom, puisque l'on parlera dorénavant d'Aide à l'Équipement, et ensuite, par la provision d'une somme de 300 000€ tirée de l'enveloppe fédérale aménagement club-house pour une opération appelée « relook ton espace de vie » qui permettra à un club par ligue, choisi au niveau fédéral, de renouveler plus en profondeur son club-house.

Je vous propose maintenant un tour d'horizon sur nos différentes pratiques.

Comme évoqué lors du point sur les licences, la pratique tennistique continue à bien se porter dans notre ligue qui est restée le siège de grands rendez-vous cette saison. Bien sûr, on notera le U14 qui s'est déroulé début janvier 2025, étape du Junior Tour très appréciée, avec la participation des futurs grands et grandes. Nous avons aussi toutes nos finales régionales, individuelles et par équipes, qui ont pu cette année se passer en majorité sur nos terrains extérieurs. Je ne m'étendrai pas sur les résultats en tennis, Gérard, Président de la Commission Régionale Compétitions, et Frédéric Jonas, Directeur de la performance, seront plus à même de vous les présenter lors de leurs interventions respectives.

Pour illustrer la vitalité de notre tennis, je voudrais vous préciser que ce sont en tout 1965 tournois de toutes catégories que notre Commission Régionale Homologations a validé en 2025. Je vous laisse imaginer le travail que représente le contrôle, l'harmonisation et l'homologation de tous ces tournois !

Je souhaite également souligner l'engagement des clubs qui contribuent à offrir à nos meilleurs jeunes des compétitions relevées par l'organisation de TMC fédéraux sur notre territoire durant la saison. Un grand merci à tous ces clubs.

Club	Catégorie	Dates saison 2025	Dates saison 2026
TC GUIGNICOURT	9 ans	Du 27/09 au 29/09/2024	Du 26 au 28/09/2025
TC BEAUVAIS	12 ans	Du 17 au 19 /10/24	Du 02 au 04/10/2025
TSB VALENCIENNES	12 ans	Pas en 2024/2025	Pas en 2025/2026
TC CLERMONT	10 ans	Du 24 au 26/10/2024	Du 20/10 au 22/10/ 2025
TC BOULOGNE SUR MER	8 ans	Du 01 au 03/11/2024	Du 30/10 au 01/11 / 2025
TC WASQUEHAL	9 et 12 ans	Du 05 au 08/12/2024	Pas en 2025/2026
TC SAINT OMER	10 ans	Du 13 au 15/12/2024	Du 12/12 au 14/12/2025
ASC VIVAISE	8 ans	Du 17 au 19/01/2025	Du 16/01 au 18/01/2026

OSM LOMMOIS	10 ans	Du 21 au 23/02/2025	Du 27/02 au 01/03/2026
TC WIMEREUX	9 ans	Du 13 au 14/03/2025	Du 12/03 au 14/03/2026
TC MERU	10 et 12 ans	Du 03 au 05/04/2025	Du 09/04 au 11/04/2026
TC PERONNE	10 ans	Du 31/05 au 02/06/2025	Du 28/05 au 30/05/2025
LA RAQUETTE VA	10 ans	Pas en 2024/2025	Pas en 2025/2026
US DUNKERQUE	12 ans	Pas en 2024/2025	A déterminer

Au niveau du padel, nous comptabilisons, à l'issue de la saison 2025 :

- 39 clubs disposant de pistes, à côté de 24 structures habilitées, pour un total de 179 pistes (des chiffres qui ont et qui vont encore bien évoluer, étant donné le nombre de projets de structures privées en cours ou annoncés, mais aussi dans nos clubs, en particulier avec le dispositif fédéral « boost padel » amorcé cette année) ;
- 1467 tournois organisés cette saison, bien plus du double du nombre 2024 ;
- Le nombre total des licences est en hausse de 46 %, pour atteindre fin août 2025 6111 licenciés (le ratio est moins favorable pour les jeunes, avec 287 licences, et une progression plus faible de 29 %) ;
- Progression du nombre d'écoles de padel.

Pour nos meilleurs jeunes, des stages d'entraînement, journées de détection, aides financières à la compétition et bourses d'entraînement leur permettent de briller sur les pistes :

- Zia DEBROY et Augustine CHARPENTIER sont vice-championnes de France en U16 filles ;
- Sacha HUARD DE LA MARRE est vice-champion en U16 garçons ;
- Loris MORVAN, finit quatrième en U18.

Félicitations à nos jeunes !

Les paires suivantes nous ont représentés lors des Championnats de France Seniors + de juin dernier en Ile-de-France :

- 45 ans Dames : Coralie ALEXANDRE et Anne-Sophie DEVILLER (TC Amiens Métropole) ;
- 45 ans Messieurs : Johan ROMANOWSKI (TSB Valenciennes) et Sébastien FIEVET (TC Carvin) ;
- 55 ans Messieurs : Jean-Philippe GALANT (TC Le Touquet) et Thierry CZERNIAK (Chantilly Club).

Il en est de même pour nos paires seniors lors des Championnats de France de septembre :

- Seniors Dames : Nastasia BOITIER-LEGOURD (TC Boulogne-sur-Mer) associée à Elise DAVIS-BORDIER (Ligue Nouvelle Aquitaine) ;
- Seniors Messieurs : Lilian FOURE (TC Douai) et Paul FORICHON (TC Hem).

Bravo à toutes et tous.

A présent, un point sur le beach tennis puisque nous comptabilisons 10 clubs proposant la pratique sur 20 terrains et pas moins de 40 licenciés en 2025, nombre toujours en progression.

Le calendrier 2025 a été riche : les championnats régionaux par équipes au TC Marck, les championnats régionaux par paires à Saint-Valéry-sur-Somme, l'ITF BT50 des Dunes de Flandres à Leffrinckoucke et les autres tournois FFT, ainsi que de nombreuses animations vers les étudiants, les dames et les plus jeunes pour élargir le public beach tennis et sans oublier l'Open de France 2024 à Lamotte Beuvron qui nous a valu quelques podiums.

Stages régionaux et aides financières contribuent aux bons résultats de nos représentants, en particulier chez les jeunes :

- Clémentine DUCHEMIN 3^{ème} nationale en U14 ;
- Julia GAUTIER 2^{ème} nationale en U16, et encore ;
- Néo LEFEBVRE-MERLIER 4^{ème} national en U16.

Rappelons qu'en début de saison 2025, Néo LEFEBVRE-MERLIER de l'US Leffrinckoucke et Germain BONTE de l'US Dunkerque Tennis ont été sacrés champions d'Europe en octobre 2024 avec l'équipe nationale à Budapest.

Avec 161 licences spécifiques pickleball réparties entre l'Oise, le Nord et le Pas de Calais, sur 15 clubs différents, la pratique est très attractive pour tous nos licenciés. Il suffit de voir le nombre de séances découverte réalisées dans les clubs. Quel que soit le résultat de l'attribution prochaine de la délégation ministérielle, la pratique continuera de se développer dans le giron de la FFT.

Plusieurs formations de bénévoles ont été organisées à Lamorlaye, Saint-Martin-les-Tatinghem, Rivery et Ronchin en lien avec la FFT, avec à chaque fois des créneaux pour le grand public et des formations des enseignants (DE ou CQP). Il est à souligner l'homologation de terrains dédiés à Roye et Bruay la Buissière, ce qui porte à 23 le nombre de terrains de pickleball sur le territoire de la Ligue. Avec également des animations vers les étudiants et des tournois homologués, petit à petit le pickleball tisse sa toile sur l'ensemble de notre territoire.

La grande vitrine du pickleball a été l'Open de France d'hiver qui s'est déroulé à Marcq-en-Barœul en janvier 2025 puisqu'il a regroupé plus de 270 participants sur deux jours et demi avec les meilleurs représentants français, mais aussi 85 participants des Hauts-de-France. Cela a été une grande réussite en termes d'organisation et de fréquentation. A noter qu'une nouvelle édition de cet Open de France hiver est programmé du 23 au 25 janvier prochain, où nous vous invitons tous à venir à la rencontre des meilleurs joueurs français et étrangers.

Focus maintenant sur les activités sociétales de la Ligue ! Avec 55 licenciés répartis sur 21 clubs, dont 16 avec une activité encadrée, la Ligue reste l'une des plus actives de France en matière de tennis fauteuil. Concernant les résultats sportifs, le TSB Valenciennes est devenu Champion de France par équipes en Nationale 3. En 2026, Amiens AC et le TC Berck le rejoindront en Nationale 3. 8 représentants des Hauts-de-France ont participé aux Championnats de France individuels disputés fin juin à Roland Garros. 3 podiums sont à noter :

- Cléo GINTERDAELE (TC Hem) : finaliste en juniors ;
- Jérôme DE MEYERE (TC Compiègne Pompadour) : finaliste en quad ;
- Mathieu POTEZ (la Raquette VA) : médaille de bronze en 4^{ème} série.

Par ailleurs cette année, 5 DE ont suivi la formation « enseigner le paratennis ».

A la fin de la saison 2025, 53 clubs sont désormais labellisés « Club Tennis Santé ». Après les 15 enseignants DE formés en septembre 2024, 13 autres ont suivi la formation de fin août 2025. Cela porte maintenant à 120 le nombre d'enseignants formés. Notre ligue est, là aussi, sur le podium national des plus actives dans ce domaine.

Une cinquantaine de clubs propose une activité « Tennis Sport Adapté » pour des personnes en situation de handicap mental ou psychique. Lors des Championnats de France de début juillet à Auxerre, 4 des 6 participants sont montés sur le podium :

- Ian JAGOT (La Liovette Unapei 60/Beauvais Oise Tennis) : médaille d'argent ;
- Marine CONQUET (TC Vexin-Thelle) : médaille d'or ;
- Elise DELVAS (TC Linselles) : médaille de bronze ;
- Errell SEGRE (CDSA 62/ SC Saint-Nicolas) : médaille d'or.

Enfin, il nous faut rappeler les résultats des Championnats du Monde à Astana au Kazakhstan, de mai dernier :

- Aharon SCHRICKE (Bourbourg SCT) : médaillé de bronze en simple et d'argent en double ;
- Youen SEGRE (RC Arras) : 4^{ème} mondial en simple et médaillé d'argent en double ;
- Elise DELVAS (TC Linselles) : 7^{ème} mondiale en simple et championne du monde en double.

Un grand bravo aux joueurs, à leur club et aux encadrants.

Pour clôturer le chapitre, il me reste à vous dire que dans le cadre de l'appel à projets FFT « Trophées des Actions Solidaires », 16 des 18 projets déposés par notre ligue ont été retenus et récompensés.

Club	Thématique	Aide	Commentaire
Iris TC Lambersart	Tennis & Environnement	830€ (+ 2000€)	« Coup de cœur FFT » « Club Bronze BNP Paribas »
RTC Roubaix	Tennis Quartier	1940€ (+ 1466€)	« Coup de Cœur FFT » + Dotation BNP Paribas
TC Ronchin	Tennis Santé	1225€ (+ 1466€)	« Coup de Cœur FFT » + Dotation BNP Paribas
TC Gondécourt	Tennis Sport Adapté	1150€ (+ 1466€)	« Coup de Cœur FFT » + Dotation BNP Paribas
Saint Quentin Tennis	Tennis Santé	380€	
TC La Madeleine	Tennis Sport Adapté	950€	
TC Erquinghem	Tennis Santé	930€	
TC Thourotte	Tennis & Environnement	965€	
RC Arras Tennis	Paratennis	1 450€	
AT Béthune	Tennis Sport Adapté	625€	
STC Calais	Tennis Santé	900€	
TC Courrieres	Tennis Santé	2 165€	
TC Lestrem	Paratennis	1 465€	
Amiens AC	Tennis Santé	360€	
TC Amiens Métropole	Tennis Santé	1 450€	
RC Amiens	Tennis Santé	925€	

Ces résultats prouvent l'excellente vitalité de notre pôle sociétal et l'engagement des clubs dans ces actions, qui placent notre ligue dans le peloton de tête au niveau fédéral. Je vous précise que nous ferons la remise de chèques officielle tout à l'heure, en fin d'Assemblée Générale.

J'ai beaucoup évoqué la compétition, en balayant les différentes pratiques, mais pas de compétitions sans nos officiels. Je voudrais donc souligner ici le très gros travail réalisé par la Commission Régionale d'Arbitrage pour la couverture des événements et rencontres sportives et insister aussi sur les efforts en matière de formation avec la

multiplication des sites et du nombre de formateurs pour couvrir l'ensemble de notre territoire. Sur la saison 2025, toutes formations confondues, ce sont 204 officiels de la compétition qui ont été validés (7 JAE 1, 3 JAE 2, 42 JAT1, 7 JAT2, 61 JAP1, 11 JAP2, 71 A1 et 2 A2).

Je souhaitais vous faire part aussi de la désignation de notre référente ligue du tennis féminin, Laurence STELANDRE. Chaque référente ligue a pour mission de mieux relayer les orientations fédérales sur notre territoire en matière de tennis féminin et Laurence travaille avec la Commission Régionale Développement et les CED à valoriser toutes les animations et les actions en faveur de la pratique féminine. Et comment ne pas évoquer, même si cela n'était que le mois dernier, « octobre rose » qui a été un succès. Le nombre de licenciées progresse, lentement, mais il progresse !

Patrice vous a déjà évoqué le grand plus que constituait le nouveau club-house du site d'Amiens. Je souhaite également évoquer avec vous le travail engagé par nos équipes dans l'amélioration du site de Marcq-en-Barœul pour qu'il réponde au mieux aux besoins de l'ensemble des utilisateurs et visiteurs et qu'il reste le site que beaucoup de ligues nous envient. Je citerai, entre autres, l'aménagement technique de nos salles de réunion, à Marcq-en-Barœul et à Amiens, pour une meilleure qualité de communication, le gros travail sur nos zones de stockage pour dégager les coursives, l'aménagement de l'hébergement, de nouvelles fontaines à eau et un futur espace de vie pour l'organisation des compétitions extérieures.

Il me reste un point à vous présenter, et non des moindres. Nous nous devons d'évoquer avec vous la responsabilité qui nous incombe à tous, dirigeants et bénévoles, en matière de dénonciation des violences, de prévention et de vigilance. En cette période où la parole se libère, où les questions d'intégrité, de respect et de protection sont devenues centrales, il est de notre devoir de relayer ces valeurs dans toutes nos structures. Je vous invite donc à regarder la vidéo proposée par la FFT dans ce sens ([lien vidéo](#)). Je vous rappelle donc aussi les obligations d'affichage qui sont les vôtres dans vos clubs ([lien affiche](#)), le contact national pour signaler un fait de violence dans le sport, ainsi que les coordonnées de notre référente intégrité, Céline STOEFLER qui sera à votre écoute si besoin.

Il me reste à remercier ici, nos partenaires institutionnels : la région, le département, la Métropole Européenne de Lille, la DRAJES et la ville de Marcq-en-Barœul ; ainsi que nos partenaires privés : BNP Paribas et Décathlon/Artengo. Ils ont tous contribué à ce que cette saison 2025 soit une belle réussite dans l'organisation et le déroulement de toutes ses manifestations.

J'arrive au terme de ce premier rapport moral, sans doute un peu long, je m'en excuse, mais je tenais à mettre en évidence le mieux possible, toute l'étendue et la diversité qui caractérisent l'activité de notre ligue. A titre plus personnel, permettez-moi de remercier publiquement Patrice, notre Président, remercier les Présidents des Comités Départementaux et les élus pour la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder. Merci, Gérard, pour ton accompagnement et tes conseils toujours pertinents.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des salariés, pour leur professionnalisme, leur disponibilité, surtout leur bienveillance à mon égard ; et enfin merci à vous, les Présidents et dirigeants de club, pour votre attachement et votre dévouement au service du tennis régional. Car c'est bien la combinaison de toutes nos interactions, structures, Comités Départementaux, Ligue, qui nous conduisent à notre réussite actuelle.

Et puisqu'il est de coutume de terminer par une citation, pour ne pas déroger à cette habitude, permettez-moi de vous en proposer une qui traduit l'esprit dans lequel je conçois mon engagement : « si tout le monde avance ensemble, le succès prend soin de lui-même. » d'Henry FORD.

Je vous remercie de votre attention.

La parole a été donnée au délégué régional académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport des Hauts-de-France, Monsieur Meidhi VERMEULEN.

4. Rapport financier 2024/2025 présenté par la Trésorière Générale, Carole LECLERC :

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les dirigeants de club,
Chers collègues,
Chers amis,

Avant de vous donner lecture de mon rapport financier, je souhaite faire une petite parenthèse afin de revenir sur les changements majeurs qui sont intervenus depuis l'année dernière au sein de notre Ligue.

D'abord, cela ne vous aura pas échappé, j'ai succédé à David CARION à la suite de l'élection du 16 novembre 2024. Je suis beaucoup moins grande et moins experte en comptabilité que lui, vous le verrez dans quelques instants, mais je vais essayer néanmoins de gérer au mieux les finances de notre ligue et d'honorer la mission qui m'a été confiée. Je ne reviendrai pas sur mon parcours dans le tennis, mais comme vous, j'ai commencé dans un petit club de moins de 200 adhérents, d'abord comme secrétaire, puis en tant que présidente. Autant vous dire que je connais bien les clubs et également vos problématiques.

Je voudrais préciser également que je crois profondément et sincèrement au travail d'équipe. Aussi, avec notre Président Patrice BRULEZ, nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant de travailler à plusieurs sur le sujet des finances à la Ligue. Évidemment, nous avons des salariées qui travaillent au quotidien, et avec brio, sur la gestion comptable de nos instances (Ligue et Comités Départementaux). Pour autant, nous avons souhaité mettre en place une commission des finances. Celle-ci est composée de 5 membres élus et une salariée : Patrice BRULEZ, Patrick CARREL, Claude TRACZ, Christophe HAUMONT, moi-même et Maryse LHEUREUX qui est à la fois la comptable et la Directrice financière de la Ligue. Je tiens à préciser que tous les élus de cette commission sont issus de l'administration des finances publiques et de chacune des 3 listes qui se sont présentées devant vous l'année dernière dans cette même salle lors de l'élection de la nouvelle équipe des dirigeants de Ligue pour le mandat 2025/2028. Donc, chacun sait de quoi il parle dans le domaine des finances.

Je vais maintenant vous présenter le rapport financier, qui reprend les éléments financiers qui vous ont été transmis, c'est-à-dire : le Bilan, le Compte de Résultat et les Annexes. Pour rappel :

- Le Bilan représente l'image patrimoniale au 31/08/2025 ;
- Le Compte de Résultat explique l'activité financière de la période du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 ;
- Les Annexes comptables complètent en communiquant les informations significatives et très détaillées sur le Bilan et le Compte de Résultat.

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général et le règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, alors que ceux que je vais vous commenter ont une approche plus pédagogique. Les chiffres sont les mêmes, seule la forme diffère. Le Bilan est représenté conformément au règlement n° 2018-06. Le Compte de Résultat est représenté conformément au règlement n° 2018-06.

Je souhaite attirer l'attention de l'Assemblée Générale sur le fait que les Annexes sont très détaillées et qu'elles expliquent les principales variations des postes de Bilan et Compte de Résultat. Aussi, je ne ferai pas une présentation exhaustive des comptes mais je reviendrai seulement sur quelques éléments marquants.

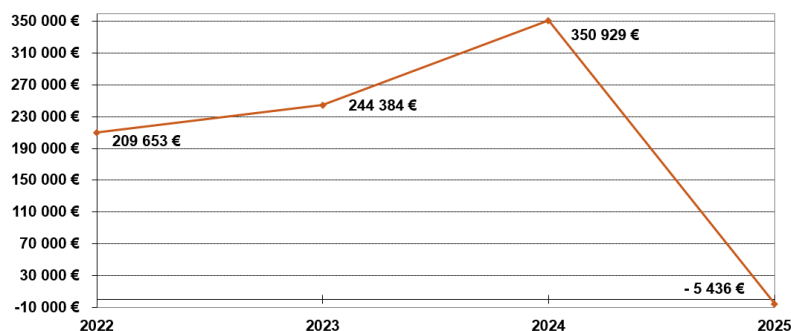
En préambule, j'attire votre attention sur quatre éléments majeurs de la saison 2024/2025 :

- D'abord, la baisse des subventions liées à la non-organisation cette saison de l'Open de tennis fauteuil (organisé en 2024 mais pas reconduit en 2025) avec -82.500€ de subventions d'exploitations, -31.606,92€ de recettes de partenariat et -14.370€ de droits d'engagement ;
- Ensuite, une baisse de la participation de la FFT pour le Centre de formation (-54 540€) car il y a 15 DE en formation en 2025 contre 21 en 2024 ;
- Aussi, des frais de personnel sont en augmentation avec l'embauche de 3 salariés (pour rappel, toutes les nouvelles embauches des Comités Départementaux sont des personnels Ligue depuis 2023) : au 31/08/2025, la Ligue compte 22 salariés en CDI (dont 21 à temps plein et 1 à temps partiel) ;
- Enfin, est intervenue la revalorisation des subventions accordées aux Comités Départementaux (+ 101 218€), jamais revues depuis 2017, en prenant en compte les embauches par la Ligue des salariés mis à disposition des Comités Départementaux.

Année 2024/2025	Total Produits :	3 680 037€
	Total Charges :	3 685 473€
	Résultat :	- 5 436€
Année 2023/2024	Total Produits :	3 766 516€
	Total Charges :	3 415 587€
	Résultat :	+ 350 929€

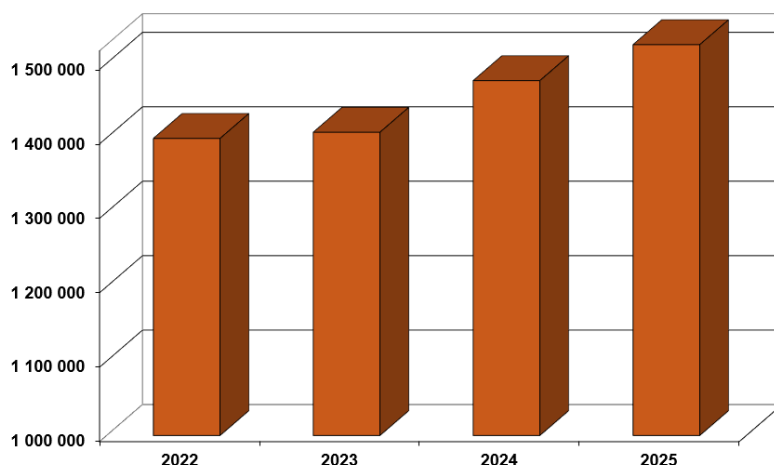
Le résultat de l'exercice 2024/2025 est un déficit de :
- 5 436€
Le résultat de l'exercice 2023/2024 est un excédent de :
+ 350 929€
Le résultat de l'exercice 2022/2023 est un excédent de :
+ 244 384€
Le résultat de l'exercice 2021/2022 est un excédent de :
+ 209 653€

Compte de résultat de la Ligue



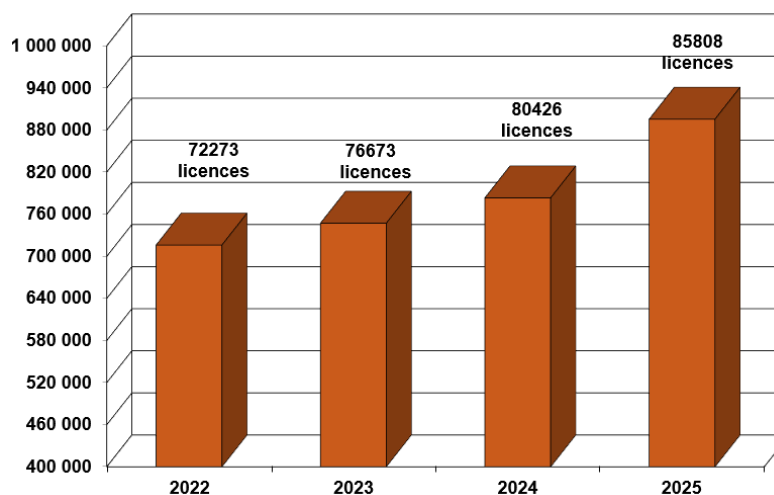
Evolution du résultat comptable de la Ligue

En ce qui concerne le Compte de Résultat, l'activité de l'exercice fait ressortir un déficit de -5 436,15€ sur un budget total de charges de 3 751 635€, en hausse de 331 613€ par rapport à 2023/2024. Le total des produits s'élève à 3 746 199€ contre 3 770 951€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 24 752€.



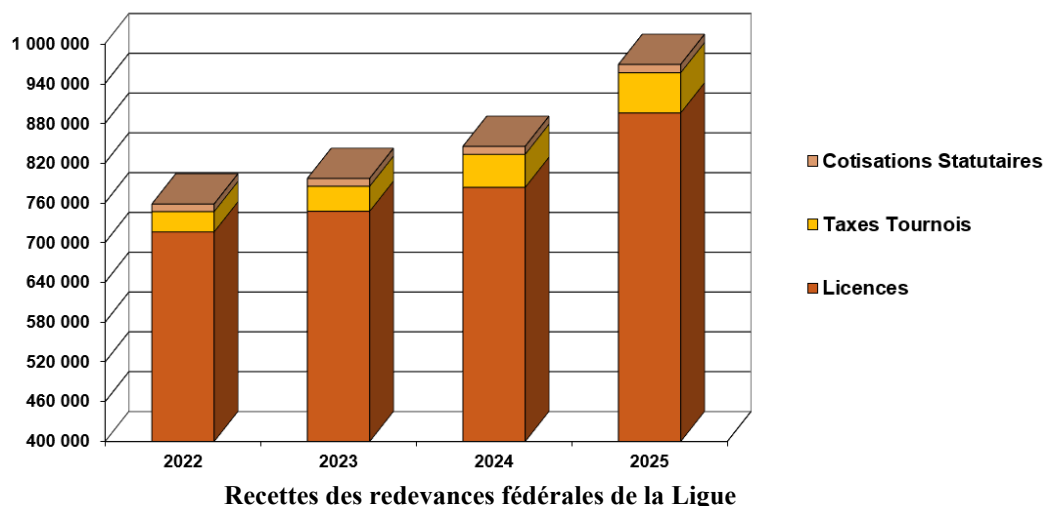
Aides fédérales reçues par la Ligue

J'aimerais maintenant faire un focus sur quelques recettes significatives de l'exercice. Les aides fédérales sont en constante augmentation. Elles s'élèvent à 1 523 087€ en 2025 (en augmentation de 48 440€ par rapport à 2024), ce qui s'explique par un surplus de DGF reçu (+ 62 577€). Par ailleurs, la Ligue bénéficie de la mise à disposition par la FFT de deux conseillers techniques régionaux (CTR) : cette information n'est pas retracée dans les comptes parce que son chiffrage n'a pas été communiqué par la FFT.

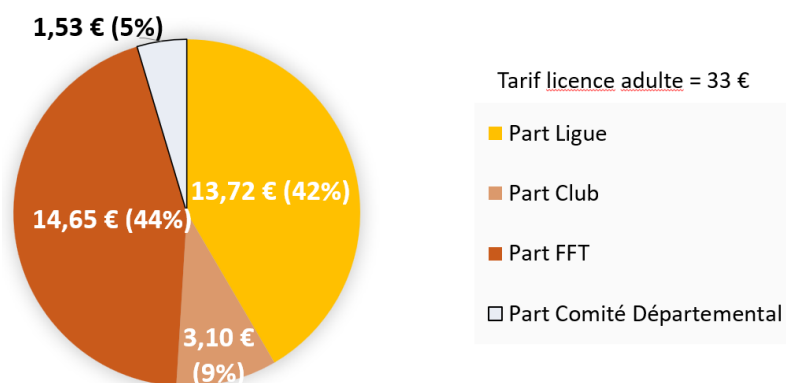


Recettes licences reçues par la Ligue

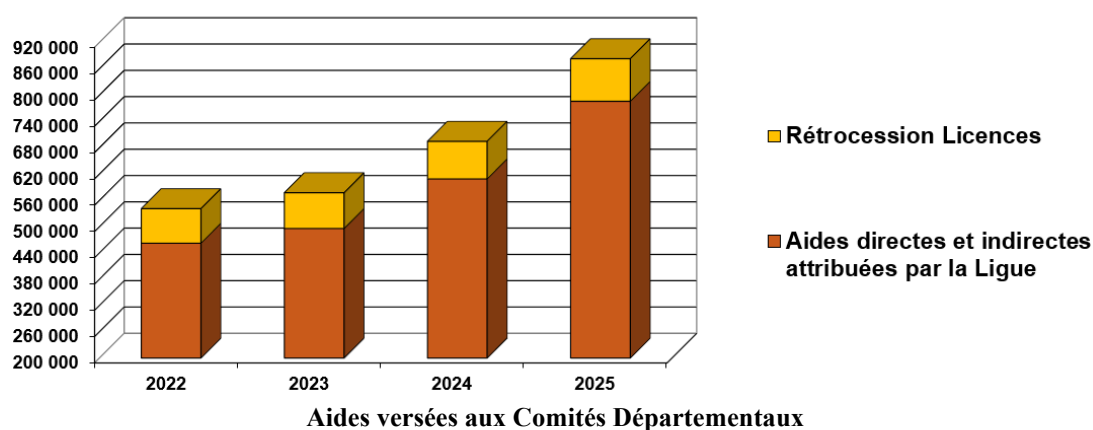
Les recettes liées aux licences démontrent la bonne santé du tennis. En termes de licences en euros et en nombre, on se situe à 85 808 en 2025 contre 80 426 en 2024 et 76 673 en 2023.



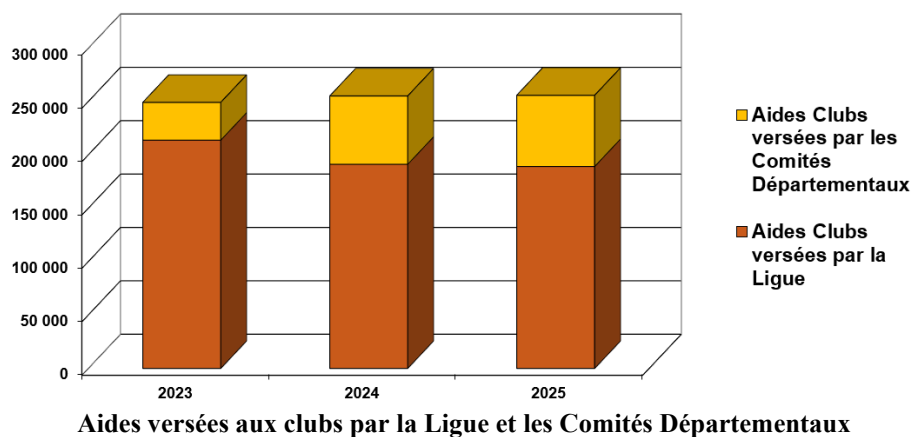
La rétrocession des redevances fédérales est en augmentation de 123 325,88€ (969 736,13€ en 2025 contre 846 410,25€ en 2024). Cela s'explique principalement par l'augmentation du nombre de licences pour 2025 (+5 384) et du nombre de tournois Padel homologués (1 467 en 2025 contre 897 en 2024), soit 10 845,50€ reçus en plus pour la Ligue au titre des taxes tournois.



A noter depuis 2023, la rétrocession aux clubs par la FFT d'une part du produit de la licence fixée pour 2025 à 3,10€ pour la licence multiraquettes. Vous avez ci-dessus la répartition des parts attribuées à la Ligue, la FFT, les Comités Départementaux et les clubs sur le prix de la licence adulte.

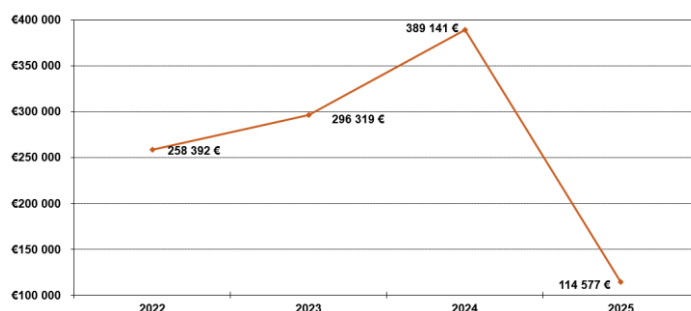


Concernant les charges de l'exercice, j'aimerais vous présenter deux graphiques. D'abord, nous avons les aides versées aux Comités Départementaux (+101 218€).



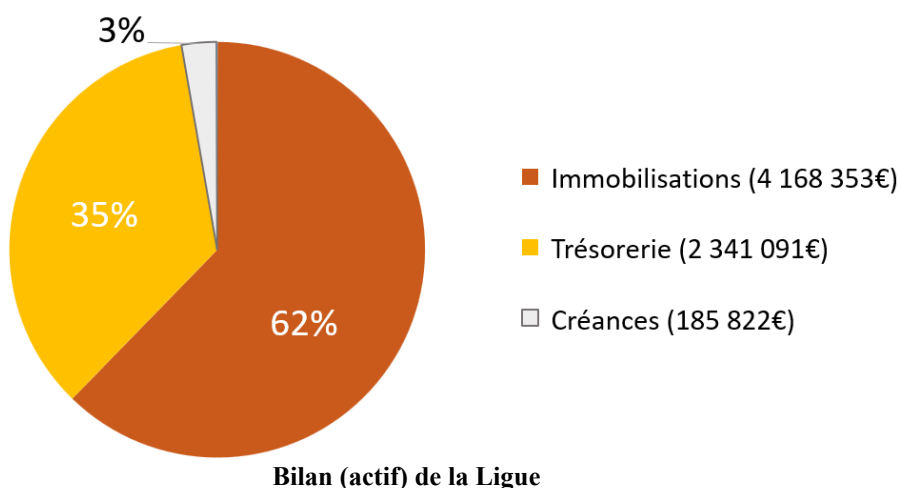
Aides versées aux clubs par la Ligue et les Comités Départementaux

Puis, nous avons les aides versées aux clubs par la Ligue et les Comités Départementaux (en baisse de 2 028€ par rapport à 2024).



Evolution du résultat comptable des comptes consolidés de la Ligue et des Comités Départementaux

Le résultat consolidé correspond au résultat cumulé de la Ligue et des Comités Départementaux. Je souhaite préciser que le résultat du Comité départemental de l'Oise est faussé car l'une de ses salariés a malheureusement été en arrêt maladie pendant toute la saison 2024/2025 et son salaire a été pris en charge : ceci explique l'excédent exceptionnel de ce comité. Les comptes annuels au 31/08/2025 font ressortir un total bilan de 6 695 266€ contre un total bilan de 7 137 098€ pour l'exercice précédent.



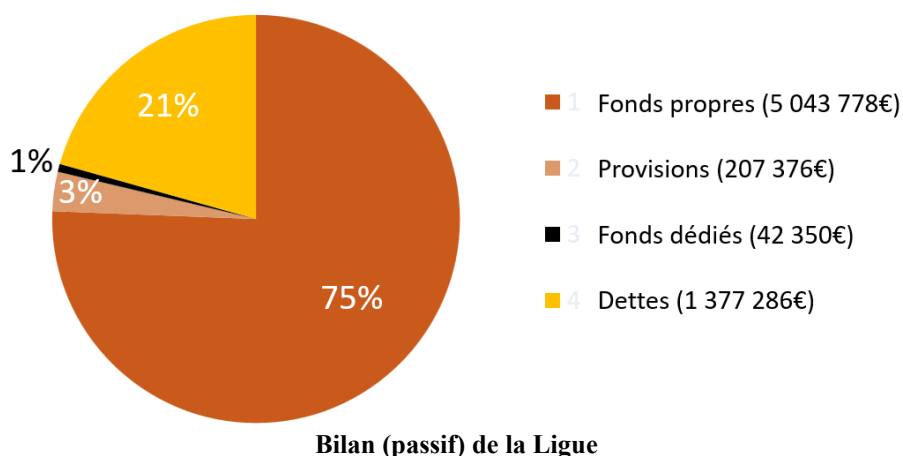
Le bilan se compose, pour l'actif, comme suit :

- D'actifs nets immobilisés pour : 4 168 353€ (62%) ;
- De créances pour : 185 822€ (3%) ;
- De disponibilités pour : 2 341 091€ (35%).

La variation des actifs immobilisés s'explique principalement par la transformation de 2 courts extérieurs en terre artificielle (184 746 €), par l'acquisition d'un véhicule d'occasion (18 419€) et par l'achat de divers matériels et mobiliers. A noter que les 121 888€ qui apparaissent dans les « immobilisations en cours » concernent la construction du club-house d'Amiens.

Les sorties d'actif de 216 573€ concernent principalement la destruction de 2 courts extérieurs en terre battue (non amortis en totalité - soit un montant de 83 112€) et de 6 courts couverts à la suite de leur régénération en 2024 (51 980€).

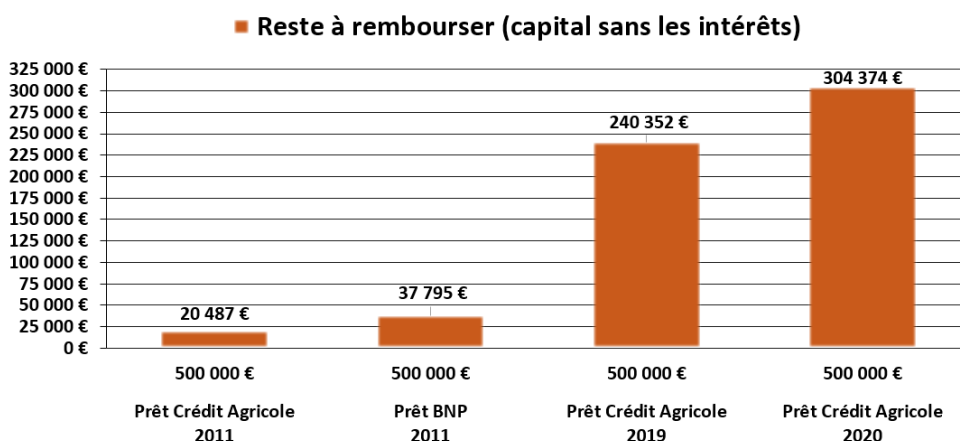
La variation de l'actif circulant de 346 076€ s'explique principalement par une augmentation des créances à recevoir pour 98 478€ (subvention ANS et subvention concernant la prise en charge du centre de formation par la FFT non versées à la clôture de l'exercice) et la baisse des disponibilités et des placements à la clôture de l'exercice (pour rappel, il s'agit d'une situation à une date donnée).



Bilan (passif) de la Ligue

Le bilan se compose, pour le passif, comme suit :

- De fonds propres associatifs pour : 5 043 778€ (76%) ;
- De provisions pour : 207 376€ (3%) ;
- De fonds dédiés pour : 42 350€ (1%) ;
- De dettes pour : 1 377 286€ (21 %, dont emprunts 603 007€).



Situation des prêts bancaires de la Ligue au 31/08/2025

Comme vous le voyez concernant la situation des prêts bancaires au 31 août 2025, la Ligue avait souscrit 4 prêts de 500 000€ chacun dont deux d'entre eux arrivent à échéance en 2026. Nous allons donc pouvoir envisager de nouveaux investissements dans un avenir proche.

L'activité de la Ligue génère une situation financière saine et un résultat net quasiment à l'équilibre, eu égard au montant global du budget général de 3 751 635€. Je remercie très sincèrement Maryse et Isabelle pour le travail accompli et pour leur investissement au quotidien dans la gestion comptable de la Ligue et des Comités Départementaux.

5. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes, Arnaud DHAUSSY (rapport sur les comptes annuels et rapport spécial sur les conventions réglementées) :

Rapport sur les comptes annuels :

- Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et

principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit : Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance : Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport

- Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité de direction et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de direction

- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport spécial sur les conventions réglementées :

A l'Assemblée Générale de l'association Ligue des Hauts-de-France de Tennis,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

6. Approbation du Compte de Résultat et du Bilan – Quitus :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos au 31 août 2025, approuve à l'unanimité les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus aux membres du bureau et du comité de direction pour leur gestion au cours de cet exercice.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du Code de Commerce, approuve à l'unanimité les termes de ce rapport.

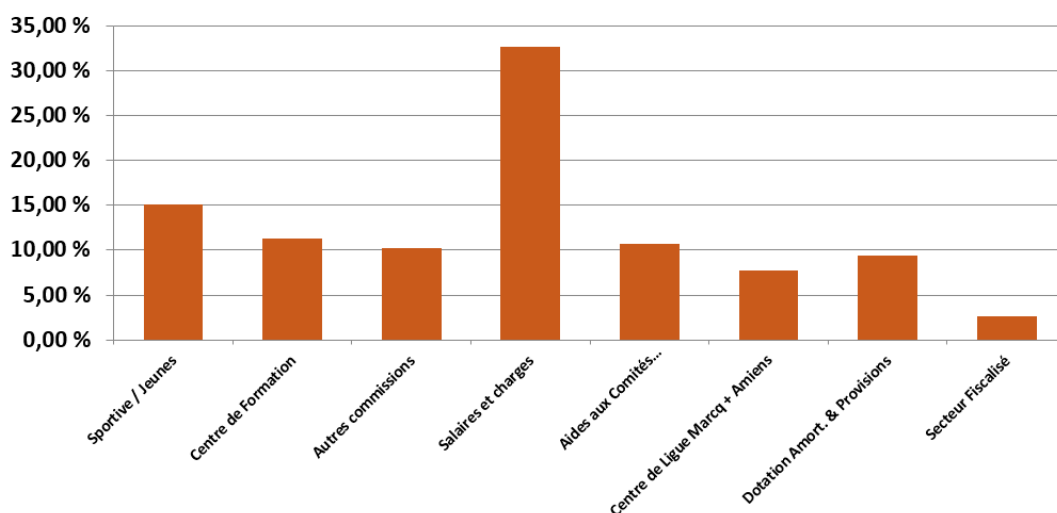
7. Proposition d'affectation du résultat :

Après l'intervention du Commissaire aux Comptes, nous proposons que le déficit de 5.436,15€ soit affecté en totalité au compte 119 – report à nouveau débiteur. L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, ressortant à -5.436,15€, au compte 119 – report à nouveau débiteur.

8. Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 par la Trésorière Générale, Carole LECLERC :

Le projet de Budget que je soumetts aujourd'hui à votre approbation a été voté par le Comité de Direction du 15 octobre dernier. Le budget 2025/2026 est équilibré et s'élève à un total général de 3 952 960€.

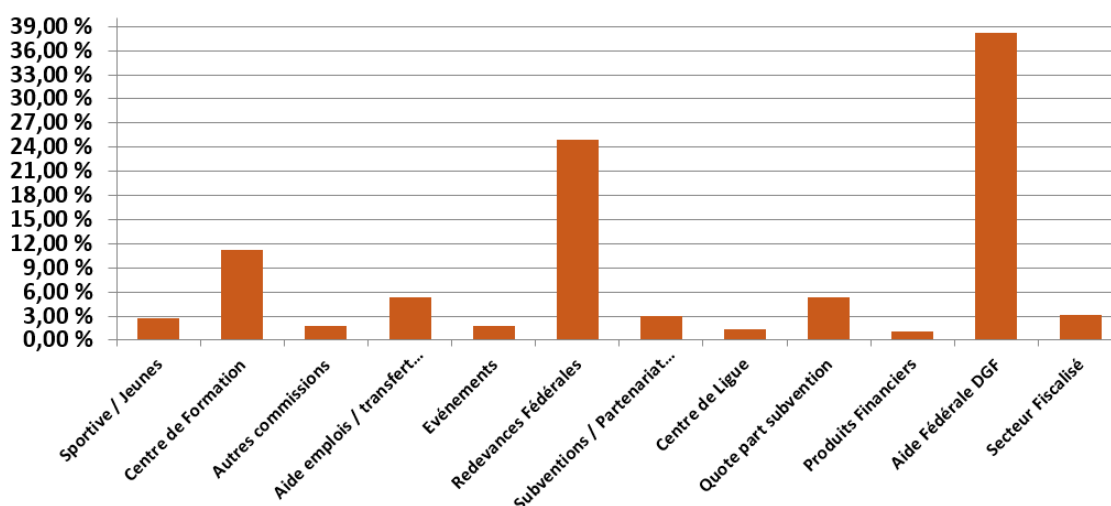
Pour finir la présentation financière, je vous épargne la lecture de toutes les lignes budgétaires du budget de l'exercice 2025/2026 (qui a été mis en ligne sur le site internet de la Ligue). Ce budget a été établi à partir des différents budgets communiqués par toutes les commissions et des budgets structurels pour atteindre un budget de charges de 3 952 960 €.



Budget 2026 (répartition des charges) de la Ligue

Sur les grandes masses, on note, pour les charges, les 5 principaux postes suivants (représentant 76% des charges) :

- Frais de personnel : 1 221 887€, soit 32 % du budget et en hausse de 10 400 € / N-1 ;
- Frais formation : 439 601€, soit 11 % du budget ;
- Dotation aux amortissements : 365 877€, soit 9 % du budget ;
- Pôle sportif/jeunes : 591 569€, soit 15 % du budget ;
- Aides versées aux Comités Départementaux : 414 460€, soit 10 % du budget.



Budget 2026 (répartition des produits) de la Ligue

Sur les grandes masses, on note, pour les produits, les 3 principaux postes suivants (représentant 74% des produits) :

- Dotation Fédérale Globale : 1 511 514€, soit 38 % du budget ;
- Licences, taxes tournois et cotisations statutaires : 987 832€, soit 25 % du budget ;
- Financement de la formation : 434 520€, soit 11 % du budget.

Pour conclure, je dirais que notre ligue se porte bien et profite d'une situation financière saine qui va nous permettre de poursuivre notre soutien aux clubs, aux Comités Départementaux, de continuer notre dynamique engagée dans la formation et le soutien à nos jeunes espoirs et d'envisager de nouveaux investissements dans un avenir proche.

Comme il est de coutume de terminer par une citation, je reprendrais les mots de Michelle OBAMA en disant : « *la réussite ne se mesure pas à la quantité d'argent que vous gagnez, mais à l'impact que vous avez sur la vie des personnes qui vous entourent* ».

9. Approbation du budget prévisionnel 2025/2026 :

L'Assemblée Générale approuve le budget 2026 validé par le Comité de Direction du 15 octobre 2025.

10. Point sportif par le Président de la Commission Régionale Compétitions, Gérard DELMARLE, et le Directeur de la Performance, Frédéric JONAS :

Intervention du Président de la Commission Régionale Compétitions, Gérard DELMARLE :

Bonjour à tous,

Avant de laisser la parole à Frédéric JONAS, le Directeur de la performance, je souhaitais faire un point rapide sur le fonctionnement de la Commission Régionale Compétitions. Cette commission, nouvellement créée, a pour but de coordonner l'ensemble des compétitions de tennis. Cette année, nous nous sommes attachés à rendre les championnats individuels plus attractifs et je pense qu'avec les retours positifs que nous avons eu des joueurs, nous avons atteint notre objectif. Le groupe de travail réfléchit aux améliorations que nous allons pouvoir apporter cette année aussi bien au niveau de l'accueil que de l'animation pour faire de ces championnats individuels la fête du tennis régional, mais nous réfléchissons aussi à une harmonisation des règlements. Il est à noter que nous sommes la seule ligue où toutes les finales se sont jouées à l'extérieur.

Au niveau du championnat de France individuels, les résultats de cette année ont été assez mitigés : un seul titre en seniors plus, aucun en jeunes ni en seniors. Bravo à Jacques GLEY du TC Boulogne-sur-Mer pour son titre en simple et en double en 45 ans.

Par contre, nous pouvons être fiers puisque nous avons obtenu deux titres en équipes filles :

- En Challenge national 11 ans à Blois : victoire de notre équipe régionale composée de Lilou VANDEPUTTE (TC Saint Saulve), Philippine ELOY (TC Marcq-en-Barœul) et Clara LEPERE (TC Canton d'Ault) emmenées par leur capitaine Thomas RIU (CST du Comité Départemental du Nord) ;
- Championnats de France interclubs 12 ans à Limoges : victoire de l'équipe du TC Saint Saulve composée de Lilou VANDEPUTTE, Chloé BEAUCLERCQ, Sylva BELABDLI et Audrey THOMAS encadrées par Frédérique DE MORESTEL.

Félicitations aux filles et à leurs entraîneurs pour ces deux titres !

Je tenais aussi à souligner que cette année nous aurons trois tournois européens dans la Ligue : un U14 début janvier à la Ligue, un U12 en mars à Roubaix et un ITF J30 en juin à Compiègne. Comme vous pouvez le constater, nous avons des tournois dans trois catégories dans la Ligue. Il est important pour nos jeunes compétiteurs qu'ils puissent matcher dans notre ligue.

Pour terminer, je souhaite remercier les membres du groupe de travail, les salariés et les membres de l'ETR, qui se sont impliqués pendant tout le mois de mai lors des compétitions individuelles mais aussi tout au long de la saison. Je donne la parole à Frédéric JONAS. Merci à vous.

Intervention du Directeur de la Performance Frédéric JONAS :

Bonjour,

Je tenais tout d'abord à remercier devant vous l'équipe technique qui m'accompagne au quotidien, à savoir les 6 CST, les 3 entraîneurs de Ligue et les 5 vacataires qui interviennent sur des volumes hebdomadaires plus ou moins conséquents.

L'année passée fut marquée par la prise de poste de Maxence OLIVIER, entraîneur de Ligue, qui fournit un excellent travail et s'est parfaitement intégré dans l'équipe. Bienvenue à Frédéric MORIN, nouveau CTR investi pleinement depuis 3 mois dans ses missions d'entraînement, de formation de cadres et de travail avec les clubs sur les écoles de tennis.

J'adresse mes remerciements et des félicitations particulières à Eric QUILLET, CTR coordinateur CFE 10-14 ans, basé sur Amiens qui abat un travail considérable de coordination, de programmation et de suivi sur différents dossiers du CFE.

Je remercie également les dirigeants de la Ligue, la Commission Régionale Compétitions et la Commission Régionale Jeunes auxquels j'associe les Présidents des Comités Départementaux et les Commissions Départementales Jeunes pour leur confiance, le travail en commun et en bonne intelligence, notamment sur les missions des CST avec une transversalité efficace avec la Ligue et les Comités Départementaux pour mener à bien l'ensemble de nos missions dans l'intérêt du tennis et des plus jeunes compétiteurs en particulier.

Et enfin, je remercie, au nom de l'équipe technique, tous les présidents, bénévoles et enseignants des clubs avec qui nous avons pu travailler cette saison.

Premier point que je souhaite aborder avec vous aujourd'hui : notre activité formation du joueur et filière de formation. Nos programmes U10 commencent par la connaissance des enfants. D'abord, nous avons une procédure de repérages et de détections via les CST. Cela s'adresse aux enfants de 6/7 ans puis 8 ans avec une organisation qui est propre

à chaque Comité Départemental. Entre 20 à 25% des clubs font la démarche de présenter des enfants : cela représente une petite centaine de clubs au niveau régional qui, à un moment ou à un autre, ont été en relation avec les CST sur cette thématique. Ensuite, les enfants, une fois référencés et plus particulièrement suivis, permettent à leur club d'intégrer notre programme de clubs formateurs U10. Cela représente 34 clubs, dont 25 dans le programme régional et/ou fédéral et 9 uniquement dans le programme de la DTN. Au total, il s'agit là d'une quarantaine d'enfants de 10 ans et moins qui peuvent être boursiers de Ligue ou bénéficiaires des entraînements et stages ainsi que des suivis en compétitions.

Les joueurs de 10 à 18 ans sont orientés vers nos structures CFE (10 à 14 ans) et CRE (15 à 18 ans) ainsi que nos programmes de joueurs et joueuses en suivis rapprochés ou sparings (10 à 18 ans). Ces programmes respectent un cahier des charges précis (niveau de jeu requis, encadrement des joueurs et joueuses et nombre de suivis en compétitions). Au total chez les 10 à 18 ans, nous avons, sur les différents programmes, une soixantaine de jeunes suivis (19 filles et 38 garçons). A ce titre, nos jeunes joueurs et joueuses peuvent bénéficier :

- Un bloc par semaine à la Ligue pour un sparing (exemple) qui vient compléter son volume d'entraînement en club afin de participer à une dynamique collective sans bénéficier de suivis en compétitions ;
- 7 à 8 blocs d'entraînement par semaine, ce qui équivaut à plein temps, par exemple au CFE avec les jeunes suivis en compétitions.

Notons également nos possibilités d'hébergement sur Marcq-en-Barœul, au Centre de Ligue, et à Amiens, au collège Saint Martin, pour 15 et 20 enfants sur les deux sites. Merci au passage à Hervé, Sylvie, Alexandre et les différents services de la Ligue pour le travail en commun sur ces propositions d'accueil entre hébergement et salles de cours.

Pour ce qui est du bilan d'entraînement 2025, on comptabilise 200 heures d'entraînements hebdomadaires réparties sur 11 cadres et 3 vacataires déployés sur l'ensemble des sites.

Pour ce qui est du bilan de fonctionnement et d'accompagnement 2025, nous avons une centaine de déplacements en compétitions ou stages. Cela équivaut pour chaque événement, en moyenne, à 4 jours et 3 nuits, soit 400 jours et 300 nuits par an. Généralement soutenus par deux cadres, cela porte, toujours en moyenne, à 600 jours et 500 nuits par an. Au total, cela revient, par cadre à 50 jours et de 30 à 40 nuits de travail en accompagnement à l'extérieur. Selon les missions de chacun, ces volumes diffèrent : un entraîneur de Ligue sera amené à effectuer davantage de déplacements tandis qu'un CST aura des missions plus locales.

Je remercie également le service communication de la Ligue ainsi que l'équipe technique d'avoir relayé nos actions sur les réseaux sociaux de la Ligue et des Comités Départementaux. Et merci à Catherine pour l'assistance et le suivi administratif de toutes ces actions.

Petite parenthèse socio-professionnelle, en lien avec le service dédié de la FFT et la Maison régionale de la performance de l'ANS, dépendant du Ministère : en 2025, un total de 142 enfants référencés « haut potentiel sportif » (terminologie ministérielle), en classe de CE2 à la terminale, ont pu bénéficier officiellement d'allègements scolaires (2 fois 2h30 par semaine) pour s'entraîner.

Concernant les aides financières aux projets 11 à 19 ans sur les remboursements de frais des compétitions notamment (en plus des aides d'encadrement direct), cela représente 40 000€ attribués par la Ligue sur 22 joueurs et joueuses particulièrement investis sur les circuits internationaux jeunes.

Second point : les résultats du début de la filière U12 et les indicateurs 2025. Sur les 10 indicateurs résultats U10, nous avons un taux de réussite de 122% (filière de formation dite « Haut-Niveau »). Sur les 6 challenges nationaux par équipes 11 ans et moins, nos équipes, garçons et filles, intègrent, 10 fois sur 12 possibilités, la phase finale. On note plusieurs podiums et vainqueurs. Un exemple récent serait le CNE 10 ans de Mulhouse de cette semaine. Sur les 8 tournois nationaux 11 ans et moins, nous avons atteint les quarts (ou mieux) 10 fois. A ce titre, nous pouvons noter les résultats de Cathy VIEIRA (TC Méru) et Lilou VANDEPUTTE (TC Saint Saulve) qui ont atteint les quarts de finale aux Championnats de France U12.

L'avant dernier point sera relatif aux résultats des 13 ans et plus et de leurs indicateurs. Nos missions prioritaires restent en direction des 14 ans moins. En U14, quelques jeunes sont en suivi national comme Lucas VIEIRA et Julia SALAMON (OSM Lommois). Notre représentante Ninon CARPTENTIER (TC Viry-Nouzeuil) continue son chemin vers le haut niveau en intégrant cette saison le CNE. Célestine GUILBERT à quant à elle atteint les quarts des finales des Championnats de France 13/14 ans.

Avec les efforts, dans la mesure de nos moyens, en direction des 15 à 18 ans, on note quelques belles performances dans l'accompagnement de nos plus grands. Voici quelques exemples de résultat sur les tournois ITF : finale du J30 d'Oujda pour Julia SALAMON, finale du J30 de Ponts-de-Cé pour Martin RIU et, cette semaine, quart de finale avec une victoire face au numéro 130 ITF pour Gael MOURMANT.

Ces résultats qui proviennent du suivi de joueurs de vos clubs. Bravo aux clubs ayant une politique sportive orientée sur la formation des jeunes U10 et U14 qui constituent l'avenir de nos compétiteurs, de l'activité tennis et de la seconde série de nos tournois. Nos équipes ont commencées jeunes dans les clubs avec des formateurs passionnés.

Certains tentent la filière dite « haut niveau ». Evidemment, les destins sont divers mais comme on dit : c'est le voyage qui est intéressant et formateur et donc l'épanouissement de chacun selon ses possibilités. Dans tous les cas, sans club formateur U10 avec de heures et des moyens consacrés (enseignants professionnels) à cette formation, rien ne serait possible. Et c'est justement dans vos clubs que les premières marches des compétitions jeunes se jouent !

Un mot sur les compétitions Galaxie en 10 ans et moins : ce sont des outils indispensables pour la formation, tout comme les engagements d'équipes U10 dans les championnats par équipes des Comités Départementaux. Merci à ces derniers qui impulsent et élaborent les calendriers de ces compétitions. Les objectifs de la convention fédérale pour la Ligue sont de l'ordre de 4% de compétiteurs à 20 matchs en U10. Nous notons cette saison une amélioration de l'offre de compétition galaxie formats adaptés rouge, orange et vert. Cela représente 503 étapes sur ces trois niveaux pour cette saison 2026 à venir, contre 461 la saison écoulée.

Nous devons faire encore un bel effort pour couvrir le territoire et le calendrier pour les formats rouge et orange en raison du nombre d'enfants de ces niveaux. Notre ligue reste un peu en-dessous des chiffres nationaux en ce qui concerne les taux de compétiteurs 10 ans et moins. Cette approche de jeu et du match galaxie adapté est justement au cœur de la pédagogie de l'OGT. On cherche à optimiser l'enseignement en direction des 10 ans et moins via le tennis galaxie, l'adaptation des formats d'apprentissage et le jeu.

Et c'est sur ce thème que je laisse la parole à Frédéric MORIN, chargé, entre autres, de ce programme en lien avec les écoles de tennis des clubs.

Je vous remercie pour votre écoute.

Intervention du Conseiller Territorial Régional en charge de l'OGT et du Centre de Formation, Frédéric MORIN :

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour ma première assemblée générale de Ligue.

Comme l'a évoqué Frédéric JONAS, j'ai rejoint la Ligue le 1^{er} septembre dernier en qualité de CTR. C'est un plaisir de découvrir, au fil des semaines, l'engagement et la passion qui animent nos clubs et nos équipes. Je vous remercie pour l'accueil que vous m'avez réservé et je me réjouis de construire avec vous des projets qui continueront à faire grandir encore notre ligue et à développer le tennis sur notre territoire.

J'aimerais à présent vous parler plus spécifiquement de l'école de tennis pour les 10 ans et moins et d'exposer le concept fédéral de l'optimisation de la galaxie tennis (OGT).

L'OGT se justifie de différentes façons. Au regard des résultats récents, la formation des U10 doit être une priorité puisque le public adulte se porte très bien dans nos clubs. Cela permet également de mieux s'adapter et de répondre aux enjeux actuels, qu'ils soient sociétaux, économiques ou encore liés à la santé ou l'emploi de nos enseignants. Aussi, cela vise à apporter une pédagogie adaptée aux nouvelles générations d'enfants et à s'engager davantage dans la formation du joueur.

Dès lors, cela favorise une meilleure progression des enfants (volume de frappe et de jeu important), une meilleure fidélisation de cette catégorie d'âge (le taux de fidélisation des U10 sur 3 ans est légèrement au-dessus de la moyenne nationale mais en légère baisse l'année passée) et un meilleur engagement (le club devient un lieu de vie où l'on aime passer du temps ensemble et où on s'engage collectivement dans des actions diverses).

S'adressant à tous les clubs, l'OGT s'adresse bien entendu en premier lieu aux enfants de 10 ans et moins et plus spécifiquement aux plus petits puisque nous avons la chance et l'opportunité d'accueillir dans nos clubs des enfants dès l'âge de 3-4 ans. Tout autant, les parents et les enseignants ne sont pas en reste !

Déjà beaucoup de clubs l'ont d'ores et déjà adopté et ce, sans nécessairement s'en rendre compte ! L'OGT, c'est :

- Fonctionner sous forme d'ateliers avec des groupes d'enfants plus grands où l'on utilise toute la surface du terrain ;
- Organiser des compétitions ;
- Définir un projet sportif avec les élus et les enseignants ;
- Réaliser des actions spécifiques envers les parents avec l'organisation de temps formels de communication
- Utiliser le mur comme outil pédagogique ;
- S'appuyer sur des coaches juniors ;
- Faire du match un incontournable dans les entraînements ;
- Former son équipe pédagogique en interne ;
- Faire venir les enfants au moins 2 fois par semaine, sur des entraînements, des animations, du jeu libre, etc.

Afin de déployer l'OGT sur le territoire où nous ambitionnons d'avoir un certain nombre de clubs engagés d'ici 4 ans, nous nous appuyons sur des référents territoriaux qui sont des enseignants chargés d'accompagner les clubs sur la mise en place. L'équipe technique ainsi que l'équipe développement sont également là pour engager et accompagner.

Pour illustrer mes précédents propos, je vous propose un clip vidéo qui a pour but d'illustrer l'OGT à travers des images et des témoignages ([lien vidéo](#)).

Merci pour votre attention et bon visionnage à toutes et à tous.

11. Rappel de la liste des délégués de la Ligue à l'Assemblée Générale de la FFT :

Titulaires : Patrice BRULEZ
Michel DUHAMEL
Carole LECLERC
Stéphanie LEPERCK

Suppléants : Xavier BROCVIELLE
Fanny MARTIN

12. Questions diverses :

Le Président a répondu à toutes les questions posées lors de l'Assemblée Générale.

Une remise de prix a été réalisée pour récompenser, dans le cadre des « Trophées des Actions Solidaires, les lauréats des Hauts-de-France, à savoir : Iris TC Lambersart (« coup de cœur FFT » et « club bronze BNP Paribas »), RTC Roubaix (« coup de cœur FFT » et dotation BNP Paribas), TC Ronchin (« coup de cœur FFT » et dotation BNP Paribas), TC Gondecourt (« coup de cœur FFT » et dotation BNP Paribas), Saint Quentin Tennis, TC La Madeleine, TC Erquinghem, TC Thourotte, RC Arras Tennis, AT Béthune, STC Calais, TC Courrieres, TC Lestrem, Amiens AC, TC Amiens Métropole et RC Amiens.

13. Remises des médailles fédérales :

- Remise des médailles fédérales d'argent par le Secrétaire Général, Michel Duhamel, et les Présidents des Comités Départementaux respectifs :

Peggy BAVIERE, Christelle BEAUVOIS, Laetitia COLANTONIO, Bernard DESSERY, Sophie FASOLI, Lucie HOREN (absente), Yann LE GUENNEC, Marie-José LESAGE (absente), Sébastien NOUGER, Philippe PRIEUR, Laurence STELANDRE et Carole WIEJOWSKI.

- Remise des médailles fédérales vermeil par le Président Patrice Brulez, et les Présidents des Comités Départementaux respectifs :

Laurent DELIEGE, Henri JASTRZAB, Arlette LESTRAT, Georges REGNEAULT et Jean-Claude VANELLE.

Fin de séance à 17h50.

Michel DUHAMEL
Secrétaire Général de la Ligue



Patrice BRULEZ
Président de la Ligue

